

GALAS

PROPOSITION DE BILAN D'ACTIVITE

ANNEES 2019 - 2020

Assemblée générale du 29 janvier 2021

1. Historique	2
2. Territoire d'intervention	3
3. Les adhérents du GALAS en 2020 :	3
4. Activités du GALAS en 2020	4
● FORMATION	4
● ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT LE CEDRE	4
● ADHESION A L'UGESS	4
● COOPERATION ENTRE STRUCTURES	5
● TRAVAIL SUR L'ETAT DES LIEUX DE L'APPROVISIONNEMENT DES STRUCTURES	5
6. Gouvernance et organisation du travail collectif	6

L'association GALAS vise à structurer une solidarité et une coopération opérationnelle entre acteurs publics et privés de l'aide alimentaire afin de renforcer les possibilités d'action de chacun et d'améliorer la qualité des services délivrés.

L'association en son état actuel n'a pas vocation à exercer directement d'activité commerciale ou lucrative mais à réunir des moyens d'investigation, de mutualisation et de développement.

1. Historique

Les épiceries sociales et solidaires ainsi que les associations d'aide à l'alimentation des personnes en précarité se sont développées depuis une vingtaine d'années en France et particulièrement en Gironde, avec une accélération des créations ces dernières années.

Ancré dans un territoire spécifique et le plus souvent porté par les habitants, chaque projet réinvente un format, des activités, un fonctionnement, un réseau de partenaires qui lui sont propres à partir des besoins et des ressources locales. Ce type d'émergence a favorisé la créativité et a abouti à une grande richesse des différents projets, richesse dont il faut préserver la diversité. Mais les structures se retrouvent parfois un peu dispersées et démunies, soit en termes de moyens (camions, locaux, froid), soit en termes de capacité à défendre leurs actions notamment auprès d'interlocuteurs des circuits marchands.

Le travail en réseau a toujours existé entre structures et un collectif des épiceries sociales et solidaires de Gironde organise depuis 10 ans du partage d'expérience. Le Conseil Départemental de Gironde anime pour sa part, depuis 2 ans, des rencontres entre épiceries solidaires.

Néanmoins, malgré les efforts de chacun, les moyens de regroupement restent ponctuels et ont des impacts trop limités par rapport à l'aide attendue par les acteurs.

La question de la mutualisation des moyens et des approvisionnements est posée depuis un certain nombre d'années. En 2017, un groupe de travail informel entre sept structures existantes et/ou en création a repris ce sujet et a approfondi cette réflexion afin de construire des réponses de terrain adaptées aux besoins constatés par chacun.

Ce travail a mené à des actions ponctuelles concrètes, mais a également permis d'entrevoir des perspectives nouvelles et la structuration d'un projet global et pérenne.

Aujourd'hui, plusieurs facteurs favorisent cette dynamique de coopération entre structures sur ce sujet :

- L'augmentation du nombre d'acteurs, déjà mentionné.
- La sensibilité accrue de la société à ces questions : lien nourriture-santé, politique RSE des entreprises, vision sociétale des producteurs bio, implication du grand public (achats responsables et valorisation de l'approvisionnement en circuits courts), gestion du gaspillage et ses lois attenantes.

- Existence d'un retour d'expérience de regroupements dans d'autres régions en France. Emergence d'un groupement national.
- Domaine que les partenaires publics souhaitent soutenir.

Le 24 janvier 2019, le groupe de travail a présenté aux partenaires publics son diagnostic des problématiques et des enjeux en matière d'approvisionnement et par extension de son projet de mutualisation plus global. Ce diagnostic débouchait sur plusieurs hypothèses de travail portant sur les trois sources d'approvisionnement des participants : la récupération de denrée, l'organisation de circuits courts et les achats dans les circuits marchands de gros. Suite à l'accueil favorable des institutionnels présents, il a été décidé par chaque structure engagée de créer une association pour porter ce projet. En mai 2019 a été créé le GALAS « Groupement des Acteurs Locaux de l'Alimentation Solidaire »

2. Territoire d'intervention

Actuellement les adhérents du GALAS, les participants au groupe de travail, et les partenaires locaux se situent en Gironde, dont une majeure partie dans la métropole bordelaise et une autre partie dans le nord et l'est du département. L'objectif à court terme reste néanmoins de couvrir l'ensemble du département et de favoriser un maillage territorial tenant compte de l'éloignement et de la problématique du transport.

Au stade actuel, qui est celui d'une association naissante, la recherche de l'efficacité et de la production de résultat prime sur l'expansion. La proximité est un facteur de réussite de la coopération envisagée.

Cela étant, le GALAS n'empêche pas une structure d'aide alimentaire hors département de le rejoindre et des partenariats peuvent être construits notamment avec des producteurs ou des groupements de producteurs régionaux.

3. Les adhérents du GALAS en 2020 :

Epicierie « Le comptoir », CCAS d'Artigues-Près-Bordeaux
 Epicierie EpiSol, association Espace de Vie Sociale à Pessac
 L'Epicierie, association Espace de Vie Sociale à Bordeaux
 Epicierie du CCAS de Floirac
 Epicierie sociale de l'association « Le Pain de l'amitié », Bordeaux
 Epicierie « Le Panier des Quatre saisons », CCAS de Cenon
 Epicierie « Local Attitude », association à Bordeaux Nord
 Association VRAC, Cenon
 Dynamots, Espace de Vie Sociale porteur d'un projet d'épicierie à Libourne
 L'épicierie « L'annexe » du centre social « La Cabane à Projet », à Créon
 Latitude Solidaire, projet d'épicierie solidaire porté par le CIAS de Saint-Yzan de Soudiac
 Espoir Rive Droite, Association Epicierie sociale et solidaire à Lormont.

Cette liste n'est pas fermée, d'autres acteurs participent aux réunions. Le potentiel de structures susceptibles de rejoindre le GALAS est d'une quarantaine d'épiceries solidaires en Gironde ainsi que d'autres acteurs associatifs.

4. Activités du GALAS en 2020

Le GALAS organise des groupes de travail, met en œuvre des moyens d'étude, passe des accords favorables à ses adhérents avec des partenaires extérieurs et organise des moyens de coopération opérationnels.

Les activités opérationnelles:

- **FORMATION** : l'Agence Régionale de la Santé a financé la première session de formation en janvier 2020 sur les ateliers de cuisine.
- **ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT LE CEDRE** Le GALAS a adhéré en 2020 au groupement d'achat « *Le Cèdre* », ce qui permet à ses adhérents de bénéficier de prix de gros sur de nombreux achats alimentaires ou non alimentaires.

Bilan : toutes les structures ne se sont pas encore saisies du groupement et un bilan sera fait prochainement avec les structures utilisatrices de ce service.

- **ADHESION A L'UGESS** : Le GALAS a adhéré en 2020 à l'UGESS, l'Union des Groupements d'Épiceries Sociales et Solidaires. L'UGESS regroupe des réseaux importants d'épiceries solidaires tels que le GESRA, réseau Rhône-alpin, ou encore le GESMIP, réseau midi pyrénéen.

L'UGESS représente les épiceries solidaires auprès de la Direction Nationale de la Cohésion Sociale et vient d'obtenir l'agrément pour redistribuer les enveloppes du CNES (Crédit National des Epiceries Solidaires).

Actions de l'UGESS pour le Galas :

Information sur le travail de la DGCS

Mise en relation avec les Biocoop pour la collecte solidaire

Don de 8 tonnes de denrées de première nécessité de qualité

Malgré les énormes difficultés rencontrées par les structures adhérentes au GALAS qui ont toutes fonctionné pendant l'exceptionnelle crise sanitaire, des temps de travail collectif en visioconférence ont pu être mis en place pour s'entraider. De plus, environ 8 tonnes de nourriture financées par l'UGESS ont été partagées entre plusieurs structures ce qui a permis de tester une plateforme logistique dans la régie de quartier à Bacalan.

Candidature au Crédit National des Epiceries Solidaires, CNES :

2 structures, Episol Pessac et L'épicerie des capucins ont sollicité le CNES au travers de l'UGESS pour l'année 2021. La disponibilité du budget pour 2021 est encore incertaine et les conditions de mise en œuvre (dotation financière ou en produits) sont à construire entre adhérents de l'UGESS.

- COOPERATION ENTRE STRUCTURES :

- L'association « le Pain de l'Amitié » met son camion frigorifique à disposition de l'épicerie solidaire des capucins.
- Les associations VRAC et « Local Attitude » ont embauché un salarié partagé, en charge de l'animation et de la mobilisation de bénévoles.
- Le magasin Biocoop du cours Pasteur a fait don à l'épicerie de capucins de silos et de boîtes de Vrac, qui ont été partagés avec plusieurs épiceries.
- Une commande sur plateforme solidaire de produits d'hygiène féminine a été mutualisée par l'Epicerie Espoir de Lormont.

- TRAVAIL SUR L'ETAT DES LIEUX DE L'APPROVISIONNEMENT DES STRUCTURES :

Une étudiante en stage à Bordeaux métropole a été partiellement affectée au GALAS pendant 3 mois, avec pour mission de réaliser un état des lieux sur les approvisionnements (actuels et souhaités) des structures adhérentes à GALAS ainsi que sur les besoins et les disponibilités en moyens logistiques.

Au-delà de la constitution d'une synthèse, ce travail ensuite porté sur l'élaboration de scénarii d'engagement à bas et hauts moyens dans plusieurs des axes de travail identifiés par le Galas. Cela permet d'apporter des outils d'aide à la décision pour la réflexion collective à venir et les actions à mettre en œuvre.

Axes de travail :

- Structuration d'une filière de produits frais
- Structuration d'un groupement d'achat
- Négociation avec une enseigne
- Création d'un label de coopération
- Formations communes pour les bénévoles
- Promotion de la sécurité alimentaire

5. Budget

Les informations budgétaires sont rassemblées dans le bilan financier 2020. Les finances disponibles en 2021 commenceront à hauteur de 25 000 euros et permettront de bénéficier d'aide extérieure aux membres du Galas.

L'utilisation Des premiers échanges ont eu lieu avec des intervenants potentiels autour des possibilités suivantes :

- ✓ Expertise en logistique (compétence en « circuits courts ») pour nous aider à choisir de façon très opérationnelle les modes de livraison des épiceries du groupement, les plus économiques et écologiques (optimiser les tournées pour minimiser les km parcourus /choix du/des véhicule(s) /livraison par le fournisseur malgré le coût supplémentaire/plateformes physiques ou pas/..) et ce, en prenant en compte les différentes gammes de produits (fruits/légumes, frais, conserves,...)
- ✓ Expertise en négociation/achat avec une connaissance du monde agricole et des réseaux de distribution.
- ✓ Expertise en fiscalité sur les questions de dons/mécénat/RSE.
- ✓ Expertise coordination/gouvernance dans un second temps pour structurer et pérenniser le dispositif.
- ✓ Expertise en communication pour la partie label de coopération (conseil en stratégie et peut-être ; charte graphique, plan communication,)

6. Gouvernance et organisation du travail collectif

Les premiers statuts sont volontairement simples et succincts, ils sont destinés à être complétés, précisés et modifiés quand l'expérience du fonctionnement aura soulevé de nouvelles questions et que des réponses y auront été apportées.

Pour rappel, seules « *les personnes morales qui interviennent directement dans une activité à but non lucratif d'aide à l'alimentation des personnes en précarité économique et/ou sociale* » peuvent être membres de l'association. Par la suite, les critères d'acceptation feront l'objet d'une réflexion élargie aux partenaires institutionnels au regard des enjeux locaux et du cadre réglementaire.

La gouvernance et la démarche participative période juillet 2019- septembre 2020 :

Deux représentants légaux, Nathalie Martin (L'Épicerie des capucins) et Emmanuel Hollman (Dynamots Libourne) ont été élus en mai 2019.

Une feuille de route éditée au mois de juillet 2019 pose les grands axes de travail au sein desquels des actions ont été identifiées.

Un sous-groupe de travail constitué de Nicolas pour Vrac, Sophie et Henry pour Episol et Syndarel pour le CCAS de Cenon s'est constitué pour piloter le travail de stage pendant 3 mois.

Plusieurs sous-groupes (Nathalie, Emmanuel, Sophie, Gérard et Mériem) se sont constitués pour réaliser les dossiers de demandes de subvention.

Des réunions mensuelles ouvertes à tous les adhérents ont été tenues les derniers vendredis de chaque mois (rares interruptions pendant le confinement).

Mise en place du Comité de pilotage en octobre 2020 :

Objet : Le comité de pilotage est un espace de co-construction du projet associatif en relation avec les politiques publiques.

Le comité de pilotage n'est pas décisionnel mais rend un avis sur l'action du Galas et émet des propositions au CA.

Il est acté que le comité de pilotage comprend les représentants présents ce jour de : La Région, le Département, la Métropole, l'UGESS, la ville de Bordeaux et les mairies qui souhaitent soutenir ainsi leur action alimentaire peuvent rejoindre le comité de pilotage, les représentants d'adhérents du Galas.

Le comité de pilotage invite les personnes ressources qu'il souhaite, sa composition est évolutive.